

UE
01
02
03
04
05
06
07
08
09
10
11
12
13
14
15
16

architecture d'intérieur / scénographie(s)

2016-2017
ARTS DE L'ESPACE
ESA SAINT-LUC BRUXELLES



LIVRET DE L'ÉTUDIANT
MASTER À FINALITÉ
SPÉCIALISÉE

sommaire

P.4

glossaire

P.7

présentation

P.9

BLOC 01

P.21

BLOC 02

P.43

annexes

P.46

**unités d'enseignement
– organigramme**

**LIVRET DE L'ÉTUDIANT
MASTER À FINALITÉ
SPÉCIALISÉE**



**2016-2017
ARTS DE L'ESPACE
ESA SAINT-LUC BRUXELLES**

glossaire & abréviations

Acquis d'apprentissage

Énoncé de ce que l'étudiant doit savoir, comprendre et être capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage, d'un cursus ou d'une unité d'enseignement validée ; les acquis d'apprentissage sont définis en termes de savoirs, d'aptitudes et de compétences.

Activités de remédiation

Activités d'aide à la réussite ne faisant pas partie d'un programme d'études, visant à combler les lacunes éventuelles d'étudiants ou les aider à suivre ou à reprendre un programme d'études avec de meilleures chances de succès.

Bachelier (BA)

Grade académique de niveau 6 sanctionnant des études de premier cycle de 180 crédits au moins.

BLOC

Un bloc comporte un nombre imposé d'unités et est constitué de 60 ECTS (voir Crédits). L'étudiant inscrit au BLOC 01 doit valider au minimum 45 crédits pour continuer son parcours.

Compétence

Faculté évaluable pour un individu de mobiliser, combiner, transposer et mettre en œuvre des ressources individuelles ou collectives dans un contexte particulier et à un moment donné ; par ressources, il faut entendre notamment les connaissances, savoir-faire, expériences, aptitudes, savoir-être et attitudes.

Co-requis d'une unité d'enseignement

Ensemble d'autres unités d'enseignement d'un programme d'études qui doivent avoir été suivies préalablement ou au plus tard au cours de la même année académique.

Crédit

Unité correspondant au temps consacré par l'étudiant, au sein d'un programme d'études, à une activité d'apprentissage. Un crédit correspond forfaitairement à 30 heures d'activités d'apprentissage. Cette charge horaire n'est que partiellement consacrée à des enseignements organisés directement par l'établissement, comprend d'autres activités associées, telles les travaux, exercices personnels, préparations, études, projets, recherches documentaires, épreuves ou immersion socio-professionnelle.

Cursus

Ensemble cohérent d'un ou plusieurs cycles d'études constituant une formation initiale déterminée au sein d'un cursus, les grades intermédiaires peuvent être « de transition », donc avoir pour finalité principale la préparation au cycle suivant ou « professionnalisant » pour les formations qui s'arrêtent au bout du premier cycle (type court).

Cycle

Études menant à l'obtention d'un grade académique ; l'enseignement supérieur est organisé en trois cycles.

glossaire & abréviations

Orientation

Ensemble d'unités d'enseignement d'un programme d'un cycle d'études correspondant à un référentiel de compétence et un profil d'enseignement spécifiques et sanctionnés par un grade académique distinct.

Pré-requis d'une unité d'enseignement

Ensemble d'autres unités d'enseignement d'un programme d'études dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette unité d'enseignement, sauf dérogation accordée par le jury.

Programme d'études

Ensemble des activités d'apprentissage, regroupées en unités d'enseignement, certaines obligatoires, d'autres au choix individuel de chaque inscrit, conforme au référentiel de compétences d'un cycle d'études ; le programme précise les crédits associés et l'organisation temporelle et en pré-requis ou co-requis des diverses unités d'enseignement.

Profil d'enseignement

Ensemble structuré des unités d'enseignement, décrites en acquis d'apprentissage, conformes au référentiel de compétences du ou des cycles d'études dont elles font partie, spécifique à un établissement d'enseignement supérieur organisant tout ou partie d'un programme d'études et délivrant les diplômes et certificats associés.

Quadrimestre

Du 14/09 au 31/01, du 01/02 au 30/06, du 01/07 au 13/09

Division organisationnelle des activités d'apprentissage d'une année académique couvrant approximativement quatre mois ; l'année académique est divisée en trois quadrimestres.

Référentiel de compétences

Ensemble structuré de compétences spécifiques à un grade académique, un titre ou une certification.

TFE et PFE

Le TFE est un travail rédactionnel de fin d'études qui doit être produit en lien avec le projet de fin d'études (PFE).

Unité d'enseignement

Activité d'apprentissage ou ensemble d'activités d'apprentissage qui sont regroupées parce qu'elles poursuivent des objectifs communs et constituent un ensemble pédagogique au niveau des acquis d'apprentissage attendus.

AC :

Actualités culturelles

AI :

Architecture d'intérieur

ECTS :

European Credits
Transfer System

CGV :

Communication graphique
et visuelle

DAO :

Dessin assisté par ordinateur

HAA :

Histoire et actualité des arts

QUADRI :

Quadrimestre

SSA :

Sciences et sciences
appliquées

SHS :

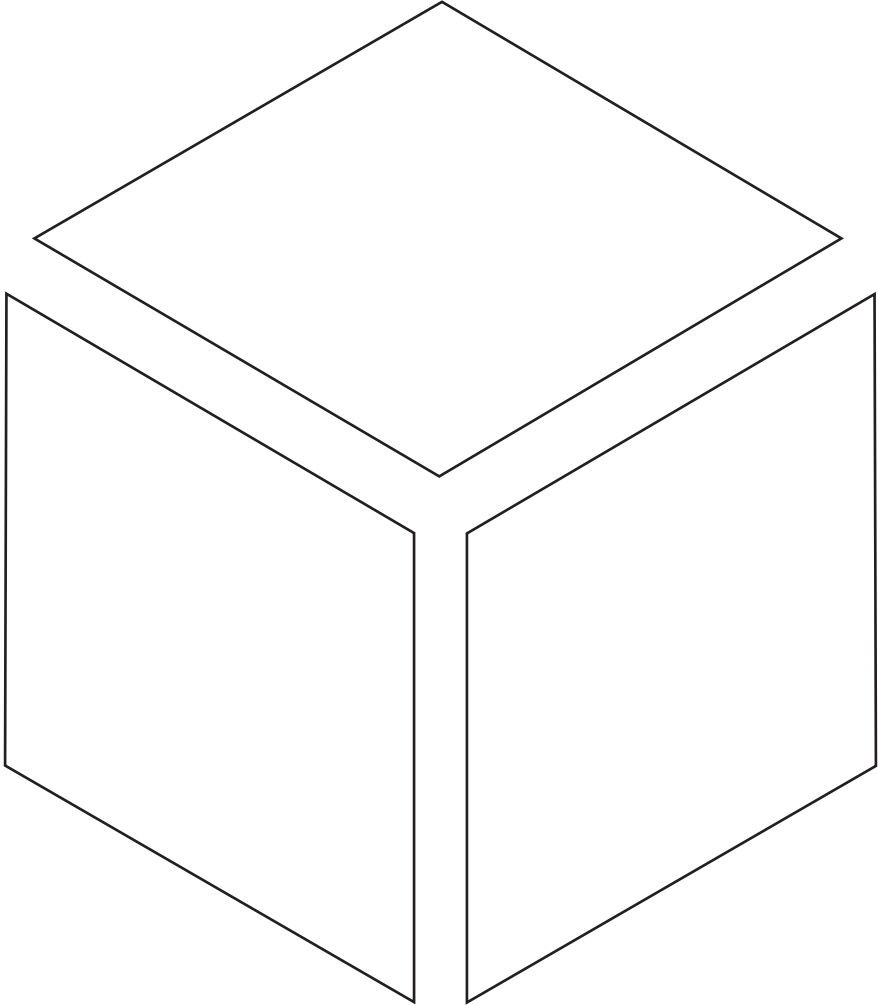
Sciences humaines
et sociales

TT :

Techniques et technologies

UE :

Unité d'enseignement



présentation

Ayant pour vocation de former des créateurs-concepteurs dans le domaine de l'architecture d'intérieur, cette formation apporte aux étudiants les bases nécessaires pour exercer une profession polyvalente à responsabilités et met l'accent sur l'exécution de tâches conceptuelles et créatrices, sur la transposition et la réalisation de projets dans un contexte spatial existant ou à créer :

- restauration, réhabilitation, rénovation ;**
- intervention dans l'espace public ;**
- architecture de l'image, de la communication, du marketing, du merchandising, de la mise en scène, de l'éphémère...**

La spécialisation en Scénographie(s) s'articule sur les notions de contenu et de narration.

Le travail de l'atelier est centré sur le processus de transfert d'un contenu dans un espace tridimensionnel, destiné à accueillir des publics, afin d'instaurer avec eux une relation adéquate, qu'elle soit ludique, didactique ou poétique.

Les projets réalisés portent sur des programmes d'exposition, des programmes muséographiques, des scénarios de films, des œuvres dramatiques, des événements historiques... pour lesquels il s'agit de concevoir un espace pertinent, créatif et fonctionnel, une architecture provisoire ou permanente, éventuellement intégrée à une architecture existante.

présentation

Cet enseignement encourage une création décloisonnée et permet le développement des ressources poétiques de l'étudiant. Celui-ci est amené à concevoir des environnements explicites et à donner vie à des programmes contraignants. Il doit proposer des expériences de visite enrichissantes tout en veillant à structurer clairement les informations qu'il met en scène.

BLOC 01

P10
UE 01 — Atelier de la spécialisation
Architecture d'intérieur / Atelier
(Scénographie-s)

P11
UE 02 — Cours de la spécialisation
Équipements des espaces culturels /
Équipements scéniques et culturels /
Art et architecture

P12
UE 03 — Techniques et et technologies
Équipements du bâtiment

P13
UE 04 — Art et pensée
Actualité et lectures de l'art /
Actualité de l'art

P14
UE 05 — Atelier de la spécialisation
Architecture d'intérieur / Atelier
(Scénographie-s)

P15
UE 06 — Cours de la spécialisation
Équipements des espaces culturels

P16
UE 07 — Techniques et et technologies
Équipements du bâtiment

P17
UE 08 — Aspects juridiques
Gestion / Notions de législation
et de droit

P18
UE 09 — TFE
Méthodologie du mémoire

Unité d'enseignement 1

Quadrimestre 1

Enseignants

Nathalie Borlée

Frédéric Ruymen

Nicolas Stevens

Responsable

Nicolas Stevens

Crédits / charge horaire

15 ECTS / 104h

Co-requis

UE 05

Référentiel de compétences (cf. annexe 1)

1, 2, 3, 4, 6, 7, 8

Compétences spécifiques et acquis d'apprentissage terminaux (cf. annexe 2)

1.1, 1.2, 2.1, 2.2, 3.2, 3.3, 3.5,
4.1, 4.2, 5.1, 5.2, 6.2, 6.4, 6.5

Acquis d'apprentissage

- Maîtriser le vocabulaire des techniques propres à la création scénographique.
- Concevoir et réaliser des projets d'atelier dans les différents champs d'exercice abordés
- Maîtriser les implications techniques, logistiques et budgétaires des projets imaginés de même que les normes de sécurité.
- Posséder un corpus de références au niveau des arts de la scène, de l'expographie.
- Communiquer la teneur et les modalités d'un projet.
- Acquérir les connaissances de base en éclairage, connaissances approfondies en résistance des matériaux, techniques de construction.
- Gérer un planning de travail, un calendrier. Capacités graphiques approfondies.

Évaluation

Évaluation artistique axée sur la pertinence, la rigueur, la clarté et la qualité des techniques de représentation mobilisées. Uniquement cote professeurs.

Unité d'enseignement 2

Quadrimestre 1

Enseignants

Nathalie Borlée

Frédéric Ruymen

Responsable

Frédéric Ruymen

Crédits / charge horaire

7 ECTS / 104h

Activités d'apprentissage

- Techniques et technologies / Équipements des espaces culturels (3 ECTS / 52h)
- Droit / Équipements scéniques et culturels (2 ECTS / 26h)
- Histoire et actualité des arts / Art et architecture (2 ECTS / 26h)

Co-requis

UE 06

Référentiel de compétences (cf. annexe 1)

2, 4, 5, 8

Compétences spécifiques et acquis d'apprentissage terminaux (cf. annexe 2)

1.1, 1.2, 2.2, 2.3, 2.4, 4.1, 5.1, 5.2

Acquis d'apprentissage

- Posséder une connaissance générale de l'évolution des arts plastiques en Occident (du point de vue historique et esthétique).
- Posséder une vue d'ensemble du champ d'activités de la scénographie contemporaine. Maîtriser le vocabulaire et les concepts opérationnels en scénographie.
- Posséder une vue d'ensemble des différentes questions de droit, prévention et sécurité : responsabilité civile du scénographe, réglementation et normes concernant les matériaux utilisés en scénographie, règles de prévention et sécurité liées aux salles de spectacle ainsi qu'aux espaces d'exposition, question du droit d'auteur du scénographe, différents statuts professionnels et sociaux du scénographe dans les contextes belge et français.
- Donner une vue globale des questions liées à l'équipement scénographique des espaces culturels.
- Connaître contraintes techniques des lieux de spectacle et des moyens dont ils disposent : installations son et lumière ; de la cabine technique aux différents types de matériel utilisés ; étude des installations de machinerie ; principes de base de machinerie liés aux salles. Compréhension des principes de charges. Notions d'acoustique. Analyse de plans et de fiches techniques. À travers les derniers chantiers de la communauté française étude des interactions entre l'architecture et les problématiques techniques concrètes.
- Connaître les équipements spécifiques à la scénographie d'exposition : vitrines, éclairages, signalétique, panneaux d'exposition, accueil et confort du visiteur.

Évaluation

Travail écrit + examen oral.

Unité d'enseignement 3

Quadrimestre 1

Enseignante et responsable

Aurélie Arpigny

Crédits / charge horaire

3 ECTS / 26h

Co-requis

UE 07

**Référentiel de compétences
(cf. annexe 1)**

2, 4

**Compétences spécifiques
et acquis d'apprentissage
terminaux (cf. annexe 2)**

1.1, 2.3, 3.3, 4.1, 6.5

Acquis d'apprentissage

- Acquérir les outils nécessaires pour analyser, comprendre et prévoir les équipements techniques dans l'établissement de leur futur projet.
- Prévoir et comprendre les implications dues aux choix des techniques.
- Se sensibiliser au rôle social dans les économies d'énergie ainsi que l'impact architectural que cela engendre.
- Connaître et analyser le cadre légal en matière d'équipement (PEB, etc.).

Évaluation

Évaluation basée sur un travail écrit défendu oralement à l'examen.

Unité d'enseignement 4

Quadrimestre 1

Enseignantes

Monique Renault

Elke de Rijke

Responsable

Monique Renault

Crédits / charge horaire

6 ECTS / 78h

Activités d'apprentissage

- Actualités culturelles / Actualité et lectures de l'art (4 ECTS / 52h)
- Actualités culturelles / Actualité de l'art (2 ECTS / 26h)

Référentiel de compétences (cf. annexe 1)

4, 5, 8

Compétences spécifiques et acquis d'apprentissage terminaux (cf. annexe 2)

1.1, 3.1, 4.1, 5.1, 5.2, 6.3, 6.5

Acquis d'apprentissage

- Comprendre et contextualiser des formes, des contenus et des enjeux dans le domaine des arts visuels et des arts de la scène (époque hyper-contemporaine : 1990-2016).
- Rechercher de façon ciblée des informations théoriques et artistiques.
- Réaliser un commentaire esthétique spécialisé de textes et d'images.
- Parfaire des notions de construction d'une appréciation esthétique.
- Développer la maîtrise d'un exposé oral et écrit.
- Développer le sens de la collaboration.
- Développer le sens critique.
- Développer l'esprit critique et affiner le jugement personnel grâce à l'acquisition d'une culture du regard (références historiques, théoriques et artistiques) ainsi que des outils d'analyse de l'offre culturelle des dernières décennies.

Évaluation

- Une première note est attribuée lors de la présentation orale en cours d'un commentaire de spectacle. Une deuxième note est attribuée à la fin de l'année sur base d'un dossier écrit individuel (AC/ALA).
- Dissertation écrite permettant d'évaluer l'état d'acquisition des connaissances, de capacité de synthèse du cours et d'autonomie du jugement (AC/AA).

Unité d'enseignement 5

Quadrimestre 2

Enseignants

Frédéric Ruymen

Nicolas Stevens

Responsable

Nicolas Stevens

Crédits / charge horaire

15 ECTS / 96h

Co-requis

UE 01

**Référentiel de compétences
(cf. annexe 1)**

1, 2, 3, 4, 6, 7, 8

**Compétences spécifiques
et acquis d'apprentissage
terminaux (cf. annexe 2)**

1.1, 1.2, 2.1, 2.2, 3.2, 3.3, 3.5,
4.1, 4.2, 5.1, 5.2, 6.2, 6.4, 6.5

Acquis d'apprentissage

- Maîtriser le vocabulaire des techniques propres à la création scénographique.
- Concevoir et réaliser des projets d'atelier dans les différents champs d'exercice abordés
- Maîtriser les implications techniques, logistiques et budgétaires des projets imaginés de même que les normes de sécurité.
- Posséder un corpus de références au niveau des arts de la scène, de l'expographie.
- Communiquer la teneur et les modalités d'un projet.
- Acquérir les connaissances de base en éclairage, connaissances approfondies en résistance des matériaux, techniques de construction.
- Gérer un planning de travail, un calendrier. Capacités graphiques approfondies.

Évaluation

Évaluation artistique axée sur la pertinence, la rigueur, la clarté et la qualité des techniques de représentation mobilisées.
Cote professeurs + cote jury.

Unité d'enseignement 6

Quadrimestre 2

Enseignante et responsable

Nathalie Borlée

Crédits / charge horaire

3 ECTS / 48h

Co-requis

UE 02

**Référentiel de compétences
(cf. annexe 1)**

2, 4, 5, 8

**Compétences spécifiques
et acquis d'apprentissage
terminaux (cf. annexe 2)**

1.1, 1.2, 2.2, 2.3, 2.4, 4.1,
5.1, 5.2

Acquis d'apprentissage

- Donner une vue globale des questions liées à l'équipement scénographique des espaces culturels.
- Connaître contraintes techniques des lieux de spectacle et des moyens dont ils disposent : installations son et lumière ; de la cabine technique aux différents types de matériel utilisés ; étude des installations de machinerie ; principes de base de machinerie liés aux salles. Compréhension des principes de charges. Notions d'acoustique. Analyse de plans et de fiches techniques. À travers les derniers chantiers de la communauté française étude des interactions entre l'architecture et les problématiques techniques concrètes.
- Connaître les équipements spécifiques à la scénographie d'exposition : vitrines, éclairages, signalétique, panneaux d'exposition, accueil et confort du visiteur.

Évaluation

Travail écrit + examen oral.

Unité d'enseignement 7

Quadrimestre 2

Enseignante et responsable

Aurélie Arpigny

Crédits / charge horaire

3 ECTS / 24h

Co-requis

UE 03

**Référentiel de compétences
(cf. annexe 1)**

2, 4

**Compétences spécifiques
et acquis d'apprentissage
terminaux (cf. annexe 2)**

1.1, 2.3, 3.3, 4.1, 6.5

Acquis d'apprentissage

- Acquérir les outils nécessaires pour analyser, comprendre et prévoir les équipements techniques dans l'établissement de leur futur projet.
- Prévoir et comprendre les implications dues aux choix des techniques.
- Se sensibiliser au rôle social dans les économies d'énergie ainsi que l'impact architectural que cela engendre.
- Connaître et analyser le cadre légal en matière d'équipement (PEB, etc.).

Évaluation

Évaluation basée sur un travail écrit défendu oralement à l'examen.

Unité d'enseignement 8

Quadrimestre 2

Enseignants

Antoine Boute

Christian Collard

Responsable

Christian Collard

Crédits / charge horaire

6 ECTS / 72h

Activités d'apprentissage

– Gestion / Générale

(4 ECTS / 24h)

– Droit / Notions de législation

et de droit (2 ECTS / 12h)

Référentiel de compétences

(cf. annexe 1)

4, 5, 8

**Compétences spécifiques
et acquis d'apprentissage
terminaux (cf. annexe 2)**

1.1, 3.1, 4.1, 5.1, 5.2, 6.3, 6.5

Acquis d'apprentissage

– Connaître les lois, décrets, règlements, qui régissent l'activité du monde du bâtiment et les responsabilités qui reposent sur les épaules de tous les acteurs et intervenants et plus spécifiquement les architectes d'intérieur.

– Contextualiser les problématiques juridiques abordées de façon à dépasser le point de vue purement légaliste.

Évaluation

Examen oral ou écrit.

Unité d'enseignement 9

Quadrimestre 2

Enseignante et responsable

Monique Renault

Crédits / charge horaire

2 ECTS / 24h

**Référentiel de compétences
(cf. annexe 1)**

4, 5, 8

**Compétences spécifiques
et acquis d'apprentissage
terminaux (cf. annexe 2)**

1.1, 3.1, 4.1, 5.1, 5.2, 6.3, 6.5

Acquis d'apprentissage

- Mener à bien une recherche scientifique de niveau supérieur.
- Apprendre à délimiter un travail de recherche, à rechercher adéquatement la documentation et les bonnes références, à exploiter pertinemment les banques de données, à définir le corpus, à structurer et à rédiger, présenter et défendre un travail de recherche...

Évaluation

Exercices et travail écrit.

BLOC 02

P.22

UE 10 – Atelier transdisciplinaire

Architecture d'intérieur /
Matériaux nouveaux

P.23

UE 11 – Art et pensée

Actualité et lectures de l'art /
Anthropologie de l'art

P.24

UE 12 – Pratiques professionnelles

Stages

P.25

UE 13 – TFE

Suivi du mémoire

P.26

UE 14 – Atelier transdisciplinaire

Architecture d'intérieur

P.27

UE 15 – Pratiques professionnelles

Stages

P.28

UE 16 – TFE

Suivi du mémoire

Unité d'enseignement 10

Quadrimestre 1

Enseignants

Nicolas Gyömörey

Rafaella Houlstan

Alain Stevens

Nicolas Stevens

Pierre Toby

X (à désigner)

Responsable

Pierre Toby

Crédits / charge horaire

15 ECTS / 117h

Activités d'apprentissage

- Architecture d'intérieur / Atelier (13 ECTS / 104h)
- Techniques et technologies / Matériaux nouveaux (2 ECTS / 13h)

Pré-requis

UE 01, UE 05

Co-requis

UE 14

Référentiel de compétences

(cf. annexe 1)

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8

Compétences spécifiques et acquis d'apprentissage terminaux (cf. annexe 2)

1.1, 1.2, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 4.1, 4.2, 4.3, 5.1, 5.2, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4, 6.5

Acquis d'apprentissage

- Intégrer les enjeux de société actuels.
- Conceptualiser et composer un projet d'architecture d'intérieur.
- Intégrer toutes les composantes (techniques, formelles, conceptuelles...) devant être mobilisées dans un projet d'architecture d'intérieur.
- Acquérir une perception transdisciplinaire.
- Sélectionner parmi les techniques et matériaux contemporains des solutions innovantes appropriées aux besoins ou exigences spécifiques d'un projet.
- Argumenter ses choix techniques originaux et les situer dans un contexte expérimental reconnu.
- Estimer les risques liés à l'utilisation de procédés nouveaux en les replaçant dans une évolution historique.
- Synthétiser de manière critique une information abondante issue de médias audio-visuels, conférences, visites ou débats.
- Élaborer une recherche précise et illustrée et la communiquer sous une forme pertinente sur une durée définie.

Évaluation

- Évaluer sur base de critères prédéfinis les conférences présentées et justifier son appréciation.
- Évaluation artistique axée sur la pertinence, la rigueur, la clarté et la qualité des techniques de représentation mobilisées. Cote professeurs uniquement (AI/A).

Unité d'enseignement 11

Quadrimestre 1

Enseignantes

Rafaella Houlstan

Carolina Serra

Responsable

Rafaella Houlstan

Crédits / charge horaire

6 ECTS / 78h

Activités d'apprentissage

- Actualités culturelles / Actualité et lectures de l'art (4 ECTS / 52h)
- Sciences humaines et sociales / Anthropologie de l'art (2 ECTS / 26h)

Référentiel de compétences

(cf. annexe 1)

4, 5, 8

Compétences spécifiques et acquis d'apprentissage terminaux (cf. annexe 2)

1.1, 1.2, 2.4, 3.1, 5.1, 5.2, 6.5

Acquis d'apprentissage

- Décrire, analyser et critiquer des objets architecturaux et artistiques en les situant dans un contexte plus large que celui de l'« œuvre » accomplie. Il s'agira notamment de prendre en compte leur processus de production, leur réception, leur usage et occupation, leur évolution dans le temps et leur relation à diverses dimensions de la société.
- Mener des recherches documentaires et bibliographiques. Se doter de références pour aborder des questions spatiales et artistiques complexes, articulées à diverses dimensions de la société.
- Faire des liens itératifs entre le cours, d'autres enseignements (cours théoriques, expériences personnelles...) et le travail d'atelier.
- Développer un propos oral et écrit.
- Participer à l'élaboration d'un savoir collectif (séminaires).
- Penser son engagement dans la société en tant que professionnel de l'espace et à l'impact de sa production sur celle-ci.
- Penser l'engagement des étudiants dans la société et évaluer l'impact de leurs productions sur celle-ci.
- Mettre en relation de systèmes culturels issus de sociétés diverses par la méthode ethnologique.
- S'ouvrir au raisonnement des autres, à mettre en question ses propres catégories, à les analyser et à les resituer par la compréhension de sa propre société.

Évaluation

Examens écrit et oral + travail personnel.

Unité d'enseignement 12

Quadrimestre 1

Enseignante et responsable

Aurélie Arpigny

Crédits / charge horaire

6 ECTS / 78h

Co-requis

UE 15

**Référentiel de compétences
(cf. annexe 1)**

4, 5, 6, 8

**Compétences spécifiques
et acquis d'apprentissage
terminaux (cf. annexe 2)**

3.4, 5.1, 6.1, 6.2

Acquis d'apprentissage

- Constituer un CV et un book de qualité.
- Trouver un contenu de stage en lien avec la formation spécialisée et en réponse aux attentes de l'étudiant.

Évaluation

L'évaluation se fait en cours d'année par le suivi de la recherche, par la production d'un book, d'un CV et d'une lettre de motivation.

Unité d'enseignement 13

Quadrimestre 1

Enseignante et responsable

Monique Renault

Crédits / charge horaire

6 ECTS / 52h

Co-requis

UE 16

**Référentiel de compétences
(cf. annexe 1)**

4, 5, 8

**Compétences spécifiques
et acquis d'apprentissage
terminaux (cf. annexe 2)**

1.1, 1.2, 3.1, 4.1, 5.1, 5.2,
6.3, 6.5

Acquis d'apprentissage

- Développer un travail théorique personnel.
- Mener à bien une recherche scientifique de niveau supérieur.

Évaluation

L'évaluation porte sur un « contrôle continu »
(note provisoire et indicative).

Unité d'enseignement 14

Quadrimestre 2

Enseignants

Nicolas Gyömörey

Rafaella Houlstan

Alain Stevens

Nicolas Stevens

Pierre Toby

X (à désigner)

Responsable

Pierre Toby

Crédits / charge horaire

15 ECTS / 108h

Co-requis

UE 10

**Référentiel de compétences
(cf. annexe 1)**

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8

**Compétences spécifiques
et acquis d'apprentissage
terminaux (cf. annexe 2)**1.1, 1.2, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 3.1,
3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 4.1, 4.2, 4.3,
5.1, 5.2, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4, 6.5

Acquis d'apprentissage

- Intégrer les enjeux de société actuels.
- Conceptualiser et composer un projet d'architecture d'intérieur.
- Intégrer toutes les composantes (techniques, formelles, conceptuelles...) devant être mobilisées dans un projet d'architecture d'intérieur.
- Acquérir une perception transdisciplinaire.

Évaluation

- Examen écrit (TT/M).
- Évaluation artistique axée sur la pertinence, la rigueur, la clarté et la qualité des techniques de représentation mobilisées. Cote professeurs et cote jury (AI/A).

Unité d'enseignement 15

Quadrimestre 2

Enseignante et responsable

Aurélie Arpigny

Crédits / charge horaire

6 ECTS / 72h

Co-requis

UE 12

**Référentiel de compétences
(cf. annexe 1)**

4, 5, 6, 8

**Compétences spécifiques
et acquis d'apprentissage
terminaux (cf. annexe 2)**

3.4, 5.1, 6.1, 6.2

Acquis d'apprentissage

- Constituer un CV et un book de qualité.
- Trouver un contenu de stage en lien avec la formation spécialisée et en réponse aux attentes de l'étudiant.

Évaluation

L'évaluation se fait en cours d'année par le suivi de la recherche, par la production d'un book, d'un CV et d'une lettre de motivation.

Unité d'enseignement 16

Quadrimestre 2

Enseignante et responsable

Monique Renault

Crédits / charge horaire

6 ECTS / 48h

Co-requis

UE 13

**Référentiel de compétences
(cf. annexe 1)**

4, 5, 8

**Compétences spécifiques
et acquis d'apprentissage
terminaux (cf. annexe 2)**

1.1, 1.2, 3.1, 4.1, 5.1, 5.2,
6.3, 6.5

Acquis d'apprentissage

- Développer un travail théorique personnel.
- Mener à bien une recherche scientifique de niveau supérieur.

Évaluation

L'étudiant devra défendre son TFE devant deux lecteurs (l'un interne à l'ESA et l'autre externe, l'un d'entre eux étant le promoteur) qui notent d'une part le TFE écrit et d'autre part la défense orale de l'étudiant.

ANNEXE 1 **RÉFÉRENTIEL DE** **COMPÉTENCES**

Le grade de master en Architecture d'intérieur est décerné aux étudiants qui :

1. conduisent une recherche originale sur la base de l'expérimentation et réalisent des œuvres artistiques singulières situées dans un contexte élargi théorique, historique, socio-politique, etc. ;
2. ont acquis des connaissances hautement spécialisées et des compétences en architecture d'intérieur faisant suite aux compétences acquises au niveau du bachelier. Ces connaissances et ces compétences permettent de développer ou de mettre en œuvre des propositions artistiques de manière originale, dans le cadre d'une recherche ou d'une création ;
3. mettent en œuvre, articulent et valorisent, de manière singulière, ces connaissances et ces compétences en vue de construire des propositions artistiques dans des contextes expérimentaux et pluridisciplinaires ;
4. mobilisent ces connaissances et ces compétences, dans un monde complexe et changeant, en vue d'inventer des propositions artistiques et de forger des outils critiques ;
5. agissent à la jonction de domaines hétérogènes, artistiques, politiques, esthétiques, philosophiques, sociétaux, etc. ;
6. assument une démarche et une production artistiques également validées en dehors du champ académique ;
7. présentent des productions, communiquent à leurs propos et prennent en compte les conditions de réception, de transmission et de communication des œuvres selon des modalités adaptées au contexte ;
8. développent et intègrent un fort degré d'autonomie qui leur permet de poursuivre leur pratique et leur formation, d'acquérir de nouveaux savoirs et de développer de nouvelles compétences pour pouvoir évoluer dans des contextes diversifiés.

ANNEXE 2

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX

Au terme du 2^e cycle, l'étudiant(e) sera capable de :

1. Intégrer et élargir les connaissances dans les domaines de l'architecture d'intérieur et des champs connexes.

- 1.1 Mener une recherche documentaire approfondie.
- 1.2 S'approprier des concepts complexes articulés à diverses dimensions de la société pour formuler un propos personnel.

2. Problématiser une thématique.

- 2.1 Développer une thématique avec justesse et méthode.
- 2.2 Intégrer toutes les composantes d'une thématique abordée dans le cadre d'un travail théorique et d'un projet d'architecture d'intérieur.
- 2.3 Allier l'étude factuelle à l'analyse critique.
- 2.4 Produire un écrit répondant à une question de recherche.

3. Conceptualiser et composer un projet d'architecture d'intérieur.

- 3.1 Mener une démarche fondée sur une étude approfondie de champs connexes.
- 3.2 Créer un programme approprié à une thématique donnée.
- 3.3 Identifier et maîtriser les techniques mobilisées dans le projet tout en sollicitant les ressources nécessaires.
- 3.4 Objectiver les contraintes inhérentes au projet (contraintes patrimoniales, normes et réglementations, cahier des charges, métrés, coûts).
- 3.5 Apporter une réponse spatiale pertinente et originale.

4. Communiquer

- 4.1 Défendre oralement ou par écrit un propos de manière convaincante.
- 4.2 Choisir les techniques de représentation appropriées.
- 4.3 Soutenir un débat argumenté.

5. Intégrer les enjeux de société actuels.

- 5.1 Intégrer les enjeux sociaux, politiques, environnementaux, économiques et culturels contemporains.
- 5.2 Faire preuve d'autonomie intellectuelle dans l'attitude adoptée face à ces enjeux.

annexes

6. Être un citoyen responsable.

6.1 Être ouvert et à l'écoute des autres.

6.2 S'engager en tant qu'architecte d'intérieur.

6.3 Faire preuve de transversalité et de polyvalence.

6.4 Adopter une attitude citoyenne, déterminée et engagée.

6.5 Faire preuve d'autocritique.



QUADRI 01

UE 10
Atelier transdisciplinaire

- Architecture d'intérieur / Atelier
- TT / Matériaux nouveaux

UE 01

UE 05

UE 14

15 ECTS

UE 11
Art et pensée

- AC / Actualité et lectures de l'art
- SHS / Anthropologie de l'art

6 ECTS

UE 12
Pratiques professionnelles

- Stages

UE 15

6 ECTS

UE 13
TFE

- Méthodologie / Suivi du mémoire

UE 16

6 ECTS

QUADRI 02

UE 14
Atelier transdisciplinaire

- Architecture d'intérieur / Atelier

UE 10

15 ECTS

UE 15
Pratiques professionnelles

- Stages

UE 12

6 ECTS

UE 16
TFE

- Méthodologie / Suivi du mémoire

UE 13

6 ECTS

QUADRI 01

UE 01
Atelier de la spécialisation

- Architecture d'intérieur / Atelier (Scénographie-s)

UE 05

15 ECTS

UE 02
Cours de la spécialisation

- TT / Équipements des espaces culturels
- Droit / Équipements scéniques et culturels
- HAA / Art et architecture

UE 06

7 ECTS

UE 03
Techniques et technologies

- TT / Équipements du bâtiment

UE 07

3 ECTS

UE 04
Art et pensée

- AC / Actualité et lectures de l'art
- AC / Actualité de l'art

6 ECTS

QUADRI 02

UE 05
Atelier de la spécialisation

- Architecture d'intérieur / Atelier (Scénographie-s)

UE 01

15 ECTS

UE 06
Cours de la spécialisation

- TT / Équipements des espaces culturels

UE 02

3 ECTS

UE 07
Techniques et technologies

- TT / Équipements du bâtiment

UE 03

3 ECTS

UE 08
Aspects juridiques

- Gestion / Générale
- Droit / Notions de législation et de droit

6 ECTS

UE 09
TFE

- Méthodologie / Du mémoire

2 ECTS



ST-LUC BRUXELLES

**ÉCOLE SUPÉRIEURE DES ARTS
SAINT-LUC BRUXELLES**

Place Morichar 30 – 1060 Bruxelles

+32 2 533 08 80

raffaella@stluc-esa-bxl.org

www.stluc-bruxelles-esa.be